



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 13/12/2023

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Demande de subvention au Conseil Départemental des Alpes Maritimes pour l'EAJE « La Petite Loco » à l'Escarène pour l'année 2024

Décision n° 23 12 13

L'an deux mille vingt-trois, le lundi onze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le cinq décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

***Etai^{ent} présents :** Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Monsieur Alain Michellis, Mesdames Nicole Colombo, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort et Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.*

***Absents représentés :** Monsieur Jean-Marc Rancurel par Monsieur Donadey, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Madame Nadine Ezingard par Monsieur Francis Tujague, Monsieur Armand Gasiglia par Madame Nicole Colombo, Madame Béatrice Ellul par Monsieur Cyril Piazza, Madame Germaine Millo par Monsieur Serge Castan*

***Absent :** Monsieur Michel Lottier*

Monsieur Serge Castan a été nommé secrétaire de séance

Monsieur Noël ALBIN, Vice-président délégué à l'enfance et la jeunesse, propose aux membres du conseil communautaire de solliciter, comme pour cette année, une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 335,00 €, au titre de l'année 2024, auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour l'établissement d'accueil de jeunes enfants « La Petite Loco » à l'Escarène.

Pour cela, il sera nécessaire d'autoriser le Président à signer une convention entre la CCPP et le Conseil Départemental dès que ce dernier l'aura transmise.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

-Sollicite une subvention de fonctionnement au Conseil départemental de 25 335 €, au titre de l'année 2024, pour l'établissement d'accueil de jeunes enfants « La Petite Loco » à l'Escarène.

-Autorise le Président à signer la convention 2024 relative à cette subvention, avec le Conseil Départemental dès qu'elle sera transmises par ce dernier.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 28

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
S. CASTAN**

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**